



École élémentaire de Devecey  
2B route de Bonnay 25 870 Devecey  
03 81 56 89 95  
[ecole.devecey@ac-besancon.fr](mailto:ecole.devecey@ac-besancon.fr)  
<http://elem-devecey.ac-besancon.fr/>

Procès-Verbal du Conseil d'école  
Du jeudi 20 octobre 2022

**Lieu :** École élémentaire de Devecey

**Présents :**

Mmes BERGER, DAVID, CHABOD et M. LANOIX (enseignants), M. BUREAU (directeur de l'école).

Mme DENYS, M. BAILLAUD, M. BIENFAIT, Mme PACHECO (représentants des parents d'élèves titulaires). Mme PETEGNIEF, Mme BERTON (représentantes des parents d'élèves suppléantes)

Mme ROLLET adjointe de la commune de Devecey en charge de l'école.

**Excusés :**

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme GENESTIER (maîtresse E RASÉD), Mme BICHET (psychologue scolaire), Mme VERNILLET (enseignante) et Mme CHAPUIS (parent d'élèves).

**Secrétaire de séance :** Mme BERGER.

**Ordre du jour**

- 1 Installation du conseil d'école
- 2 Point sur les élections et rappel des attributions du CE
- 3 Bilan de la rentrée (organisation pédagogique, matériel à disposition des classes, point sur les travaux)
- 4 Règlement intérieur
- 5 Sécurité à l'école : actualisation et présentation du PPMS
- 6 Présentation du projet d'école et des actions qui auront lieu cette année

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**1.Installation du conseil d'école**

Un tour de table est effectué, où chacun peut ainsi se présenter à l'assemblée.

Chaque parent élu est le référent d'une classe précise. Ceci devrait permettre une communication simplifiée entre les parents d'élèves et leurs représentants.

**2.Point sur les élections et rappel des attributions du conseil d'école**

Une seule liste cette année.

Les résultats sont les suivants : 185 parents inscrits, 70 votants, 9 bulletins blancs ou nuls, 61 suffrages exprimés soit un taux de participation de 37.84% (40.41% en 2021).

- Les 5 parents titulaires sont : Mme DENYS (PS/MS), Mme CHAPUIS (GS/CP), M. BAILLAUD (CE2/CM1), M. BIENFAIT (CE1/CE2), Mme PACHECO (CM2)
- Deux suppléantes : Mme PETEGNIEF, Mme BERTON.

A noter, que cette année, il n'y a pas eu de vote physique. Les élections de 2023 se feront uniquement par correspondance.

Le directeur rappelle le rôle des représentants de parents d'élèves : débattre de certaines questions au conseil d'école (par exemple le règlement intérieur ou l'organisation de la semaine), informer les parents des résolutions prises au conseil d'école et être porte-parole de l'ensemble des autres parents. Il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne. En cas de question

pédagogique, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant.

Les représentants des parents d'élèves titulaires et suppléants sont conviés au conseil d'école mais seuls les titulaires peuvent voter.

À l'issue de ce conseil d'école le procès-verbal sera affiché sur le panneau d'affichage de l'école, diffusé sur le site de l'école et transmis par courrier électronique à chaque parent.

### **3. Bilan de la rentrée (organisation pédagogique, matériel à disposition des classes, point sur les travaux)**

#### **Effectif de l'école :**

128 élèves (135 à la rentrée dernière). Cet effectif est en baisse depuis quelques années.

#### **Organisation :**

5 classes. 3 dans les locaux de l'école élémentaire et 2 à la maternelle.

Répartition par niveau 2022-2023		Répartition par classe 2022-2023	
<b>CYCLE I</b>	<b>35</b>		
PS	9		
MS	17		
GS	9		
<b>CYCLE II</b>	<b>50</b>		
CP	14	PS/MS - 9/17	26
CE1	11	GS/CP - 9/14	23
CE2	25	CE1/CE2 - 11/16	27
<b>CYCLE III</b>	<b>43</b>	CE2/CM1 - 9/18	27
CM1	18	CM2	25
CM2	25		
<b>TOTAL</b>	<b>128</b>	<b>TOTAL</b>	<b>128</b>

2 ATSEM : Mme VUILLEMIN, à temps plein en PS/MS et Mme ETTORY, 10h pour les GS de la classe GS/CP.

A ce jour, faute de candidature, l'école n'a pas été en mesure de recruter un service civique. Les parents d'élèves proposent une diffusion sur le site du CRIJ et de la mission locale. L'offre est également disponible sur le site de la mairie de Devecey.

#### **Travaux de rentrée :**

##### **Demands :**

- Projet sanitaire en maternelle en cours. Les travaux devraient pouvoir commencer dès l'accord de la subvention demandée à la CAF.
- Un local poubelle.
- L'équipe pédagogique demande le déplacement d'un vidéoprojecteur
  - La collectivité a procédé au recrutement d'une personne polyvalente qui doit entrer en fonction au mois de novembre.

### **4.Règlement intérieur**

Le règlement intérieur, après lecture par le président du conseil d'école et discussion autour des différents points, est adopté par les membres du conseil d'école pour cette année 2022-2023. Il sera disponible sur le site de l'école et sera essentiellement diffusé par mail aux familles. Il sera affiché dans l'école et visible par tous.

Vote du règlement intérieur.

Règlement intérieur adopté : Pour : 10 ; Abstention : 0 ; Contre : 0

### **5.Sécurité à l'école : actualisation et présentation du PPMS / protocole sanitaire**

**-PPMS** : présentation du dispositif. Il sera mis en ligne prochainement sur le site de l'école. Problème récurrent : comment donner l'alerte ? L'idéal serait d'équiper l'école d'un système commun aux 5 classes qui permettrait de donner l'alerte silencieusement au cas de tentative d'intrusion notamment. La mairie est sollicitée afin d'aider à trouver une solution permettant la diffusion d'une alerte entre les classes.

**-Sécurité incendie.** Présentation du cheminement de l'évacuation.

Dernier exercice incendie effectué : le 10 octobre 2022.

Rappel : Toute personne (parents ou personnels) constatant une anomalie ayant un lien direct ou indirect avec la sécurité peut le signaler en remplissant une fiche constat dans le registre Santé et Sécurité. Cette fiche sera transmise aux autorités territoriales concernée ainsi qu'à la direction départementale des services académiques du Doubs sans attente (fiche à retirer au bureau du directeur).

### **6.Projet d'école**

Présentation des activités réalisées ou en projet dans le cadre du projet d'école.

#### **Projet pHARe :**

L'école de Devecey est engagée dans le programme de prévention contre le harcèlement scolaire.

Les parents d'élèves expriment leurs inquiétudes sur ces situations. Mr BUREAU explique que toute l'équipe pédagogique est pleinement mobilisée et invite les parents inquiets à rencontrer les enseignants.

- Dans chaque classe, 10h d'enseignement seront proposées aux élèves afin de développer leurs compétences psychosociales, leurs capacités à travailler collectivement, leur empathie et ainsi aborder toutes les facettes de la prévention de la prévention du harcèlement ;
- L'équipe enseignante va bénéficier cette année de 12 heures de formation sur cette problématique ;
- L'école participe à la journée « Non au Harcèlement » du 10 novembre ainsi qu'au prix « Non au Harcèlement ».
- Un conseil des élèves sera amené à se réunir régulièrement au cours de l'année afin de réfléchir aux mesures qui peuvent être mise en œuvre durant les temps de récréation.
- Un travail sera mis en place entre l'équipe pédagogique et le périscolaire afin d'être en mesure d'apporter des réponses cohérentes sur la journée globale des enfants.

#### **Piscine :**

Les élèves des classes de GS/CP et CM2 se rendent actuellement au centre Croppet tous les jeudis matin (8 séances).

Le choix des classes est fait selon les préconisations de l'Education Nationale.

L'aisance aquatique pour les moins de 7 ans est particulièrement visée.

### **CE1/CE2 et CE2/CM1 :**

Les deux classes sont inscrites à des spectacles vivants : JMF et au théâtre de l'espace (spectacle de scène et opéra).

**Classe CE2-CM1** : Après l'épisode de sécheresse de l'été, sur avis de l'ONF, la parcelle utilisée l'année dernière pour « l'école du dehors » n'était plus utilisable. En concertation avec la mairie et l'ONF, une nouvelle parcelle va être mise à disposition de la classe de madame Chabod. L'école du dehors reprendra donc tous les jeudis après-midi à partir du mois de novembre.

### **CE2/CM1 et CM1/CM2 :**

Les deux classes sont inscrites à « école et cinéma » pour 3 films.

### **PS/MS et GS/CP :**

Deux sorties au théâtre de l'Espace sont prévues.

Les classes sont également inscrites au dispositif « Le ciné des petits ». Les classes se rendront au cinéma Mégarama de Valentin pour deux séances.

**Classe de découverte** : Les élèves de la classe de CM2 se sont rendus à Levier le 29 et 30 septembre.

La classe de PS/MS s'est engagée dans un projet de classe transplantée. Sous réserve de validation du dossier par les instances académiques, les élèves de cette classe de maternelle partiront les 8 et 9 juin à Rochejean.

Rappel sur le fait que toutes les activités qui ont lieu durant le temps scolaire doivent être gratuites.

Le financement des activités se fait grâce à la participation de la mairie à hauteur de 23 € par élève et par an, à celle de l'association des parents d'élèves et avec la coopérative scolaire.

### **Projet artistique concernant toute l'école :**

L'école s'engage cette année dans un projet artistique de création musicale et chorégraphique. Ce projet, en cours d'élaboration, fera l'objet d'un développement plus approfondi au cours du second conseil d'école.

La séance est levée à 20 h 00

*Signé :*

La secrétaire de la séance  
Mme BERGER

Le président du conseil d'école  
M. BUREAU